



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



Février 2023

« GOOD JOB ! » NAO ?

Dans notre communication de septembre 2022, la CFE-CGC écrivait qu'Air France serait à l'équilibre fin 2022 et notre analyse était juste. Le groupe AF-KLM vient d'annoncer un chiffre d'affaires de 26 milliards € en 2022 ; en 2019, il était de 27 milliards €. **Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2022 est le plus élevé de l'histoire du Groupe !**

Pendant 3 années de crise majeure, nous avons dû nous **adapter** comme jamais! **16 % d'équivalents temps plein en moins en 3 ans**, alors que notre activité est proche de celle de 2019... une « transformation » qui laisse des stigmates.

La CFE-CGC défend la position que l'effort doit être partagé en temps de crise... mais que les fruits de notre investissement doivent l'être tout autant. C'est pourquoi nous défendons la nécessité de PARTAGER LA VALEUR produite par tous.

Après les élections professionnelles (6 mars 2023), 2 négociations vont s'ouvrir et seront l'occasion de reconnaître notre investissement : la Négociation Annuelle Obligatoire et l'Intéressement & Participation.

Rappel

2021 : 0% d'augmentation générale (AG) et 0% d'Augmentation Individuelle (AI).

2022 : La CFE-CGC, seule, a dénoncé l'accord NAO pour ouvrir une négociation sur la revalorisation permettant :

- L'augmentation des IKV et IKS
- Une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (sauf pour les exclus) doublée, soit 320€

Octobre 2022 : L'entreprise annonce des mesures unilatérales « pouvoir d'achat » :

- 2% d'AG en novembre,
- 2,5% en février 2023,
- et un engagement d'un minimum de 0,5% d'augmentation générale, qui sera proposé lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) qui se tiendront à partir de mai 2023.



Alors que la performance est là, que nous sortons de 2 années à 0% d'augmentation individuelle, le compte n'y est pas pour rattraper l'inflation.

A l'heure des bilans, les instituts officiels font le calcul de l'inflation :

2021 : 1.6% → **2022 : 5.2%**



Adhésion :-)

Le mail : dome.cfecgcaf@gmail.com

Le site : CFE-CGC Air France

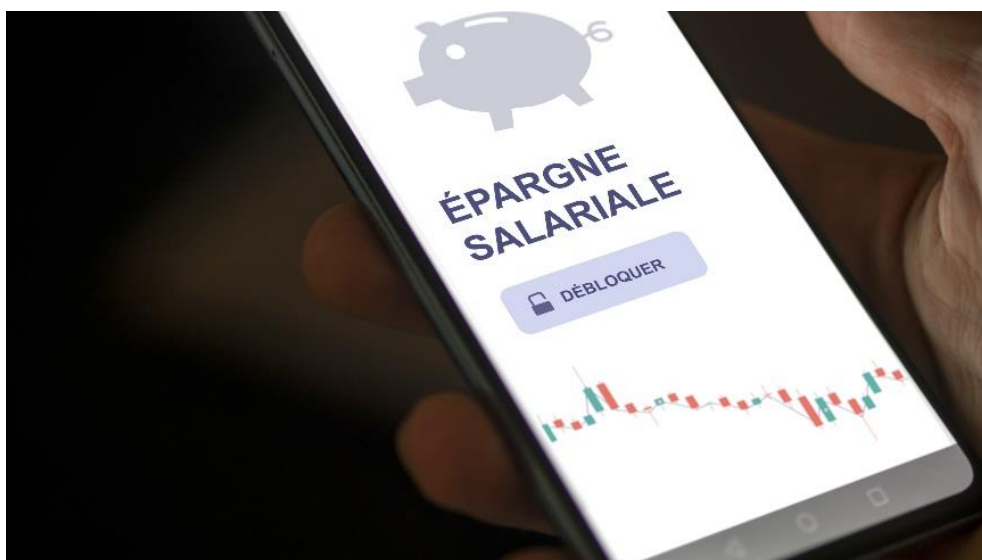
Les économistes nous annoncent que cette inflation va continuer, les représentants de la CFE-CGC continuent de défendre votre pouvoir d'achat et nous avons écrit nos demandes à la Direction.

Nos demandes :

- Intégration d'une **prime de partage de la valeur**
- Lettres de cadrage de la **ventilation** des AIP
- Revalorisation de 10%, à minima, de la **PVI**
- PVI calculée sur une base de 100 %

En plus des éléments usuellement négociés :

- **Augmentation Générale** qui cumulera le rattrapage des inflations 2022 & 2023
- **PUA** de 1200 € minimum
- Revalorisation des **IKV, IKS, IKD**
- Revalorisation de la rémunération brute minimale



2023 :

**La CFE-CGC A OBTENU
L'OUVERTURE DE
NEGOCIATION DE
L'ACCORD
INTERESSEMENT &
PARTICIPATION**

Après 3 ans de résultats négatifs, Air France renaît avec un résultat d'exploitation excédentaire. La CFE-CGC défend la nécessité d'ouvrir de nouvelles négociations pour les **AUGMENTATIONS GENERALES**, les **AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES**, en complément d'un accord sur le versement d'un **INTERESSEMENT** et **PARTICIPATION**. D'autres pistes de réversion vers les salariés devront être ouvertes, notamment **L'ACTIONNARIAT SALARIAL**.

Vos représentants CFE-CGC